INFO PRESSE

Ville de NOUMÉA
noumea.nc Nouméamaville

N°2026/154

Nouméa, le 28 août 2026

STATIONNEMENT : NOUVELLES RÈGLES POUR LES PLACES DE LIVRAISON EN CENTRE VILLE ET AU QUARTIER LATIN

À compter du 4 septembre, la ville de Nouméa modifie les conditions d'utilisation des 39 places de livraison situées dans le centre-ville et au Quartier Latin.

Réservées jusqu'à présent en permanence aux livraisons, ces places seront accessibles aux automobilistes en dehors des horaires dédiés aux livraisons.

CE QUI CHANGE :

- **Du lundi au vendredi, de 5h à 12h :** les places sont réservées aux livraisons.
- **Du lundi au vendredi, à partir de 12h, ainsi que les week-ends et jours fériés :** les places sont ouvertes au stationnement de tous les automobilistes en s'acquittant du paiement.

Une nouvelle signalisation au sol, indiquant « Livraison de 5h à 12h », sera mise en place sur ces emplacements.

Cette mesure permet de mutualiser l'usage de ces emplacements et d'offrir davantage de possibilités de stationnement dans le centre-ville et au Quartier Latin, tout en conservant des emplacements dédiés aux livraisons des commerces.

Contact presse : Grégory Louzier 27 07 78 / 76 75 46 - gregory.louzier@ville-noumea.nc